

DOSSIER ELECTIONS : CE QU'EN DISENT LES CANDIDATS

Cela ne vous aura pas échappé, la campagne électorale des présidentielles à venir ne suit pas le rythme habituel. On attendait des présentations générales de programmes par les candidats, avec des mesures phares qui auraient pu être discutées et nous voilà avec des discours thématiques qui transforment une semaine en voyages en entreprises en difficultés, une autre en université sur l'Europe, une dernière en colloque sur l'enseignement...

Pourquoi un tel jeu ?

A la fois à cause des médias, sans cesse à la recherche du spectaculaire, mais aussi parce que les candidats eux-mêmes cherchent à se répondre au fur et à mesure en oubliant les discours de fond. En période de crise, on sent que l'action et l'urgence étouffent les visions à long terme...

Nous avons envoyé un questionnaire précis à tous ceux qui étaient sur la ligne de départ de ces présidentielles. C'est à partir des réponses des candidats qui ont pris le temps de nous répondre avec leurs équipes que nous avons préparé ce dossier qui n'a qu'un seul but, aider les familles à comprendre ce que chacun désire faire en France après son élection.

PAR / Michel BONNET



LES MESURES DES 100 PREMIERS JOURS...



Nicolas
DUPONT-AIGNAN

Juin

Référendum sur la sortie de l'euro et légalisation du téléchargement sur Internet (grâce à la licence globale)

Juillet

Renégociation des traités européens pour les conformer au vote du 29 mai 2005 et constitutionnalisation de l'obligation d'un référendum avant l'adoption de tout nouveau traité européen

Août

Mise sous contrôle public des entreprises exerçant une activité d'intérêt séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement

Septembre

Abolition de la loi de 1973 pour retrouver notre droit de battre monnaie et mise en place d'un protectionnisme intelligent (c'est-à-dire mesuré et différencié)

Octobre

Suppression des péages pour les autoroutes déjà " amorties " et rétablissement des prix minimum dans le domaine agricole (notamment le lait)

Novembre

Suppression des remises de peine automatiques et restauration de l'autorité du professeur sur sa classe

Décembre

Revalorisation des allocations familiales et fixation d'un objectif de 15% d'actionnariat salarié pour les entreprises de plus de 50 employés.



Philippe
POUTOU

Aujourd'hui toute politique économique qui voudrait prendre des mesures de protection de la grande majorité de la population contre la rapacité des capitalistes doit passer par un refus clair de payer la dette. Celle-ci est illégitime.

Abolir la dette, refuser de la payer passe nécessairement par un réel sauvetage des banques (pas des banquiers contrairement aux plans de 2008) : les banques devraient être saisies et socialisées, devenir propriétés publiques, et placées sous le contrôle de la population. Les intérêts des petits déposants seraient bien sûr intégralement garantis, tout comme les économies, en produits d'assurance-vie par exemple, des simples salariés, des travailleurs indépendants et des retraités. Il faudrait constituer un service public financier, qui serait un monopole, et assurerait les fonctions de crédit et de collecte de l'épargne, les investissements, pour développer l'économie et améliorer la vie sociale.

Travailler moins pour travailler tous et toutes en réduisant le temps de travail à 32h sans perte de salaire ni flexibilité, ni annualisation avec les embauches correspondantes.

Interdire les licenciements collectifs et individuels, maintenir les emplois sous peine de réquisition des entreprises. En cas de carence de l'employeur, c'est la responsabilité collective du patronat de maintenir les salaires et les activités, grâce à la création, au sein de la Sécurité sociale, d'un fonds de mutualisation alimenté exclusivement par des cotisations patronales et géré par les salariés, qui permettrait de financer - et donc de rendre effectif - le droit permanent à l'emploi pour tout salarié quelle que soit son entreprise. Le patronat doit devenir collectivement responsable de la continuité du contrat de travail, pour permettre au salarié de garder un emploi, dans sa qualification ou dans une qualification supérieure.

Engager des mesures radicales pour la sortie du nucléaire en 10 ans.



François
HOLLANDE

Baisse de 30% de la rémunération du chef de l'Etat et des membres du gouvernement.

Publication d'une Charte de déontologie des conflits d'intérêts par les membres du gouvernement et de leur cabinet.

Droit de partir à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler à 18 ou 19 ans et ont cotisé la durée requise.

Augmentation de 25% de l'ARS.

Le pouvoir d'achat de l'ARS a baissé de 10% en 5 ans : sa revalorisation permettra de soutenir le pouvoir d'achat des familles modestes à une période de l'année particulièrement tendue pour leur budget.

- Blocage pendant 3 mois du prix des carburants.
- Instauration d'une caution solidaire pour les jeunes.



Nicolas
SARKOZY

Je ne raisonne pas ainsi. Je ne crois pas à un prétendu « état de grâce ». Je pense surtout qu'un Président de la République est élu pour 5 ans, pas pour 100 jours. Ce sont les 5 années à venir qui m'intéressent. Nous entrons dans un monde nouveau, la France doit continuer à se réformer si elle veut continuer à peser. Elle doit être suffisamment forte, pour protéger les Français.

Quelles seront mes priorités ?

Je veux engager une très profonde réforme de l'école, de la même ampleur que celle qui a été réalisée pour l'enseignement supérieur et la recherche. Je propose l'instauration de « conseils de soutien » pour une prise en charge complète des écoliers en difficulté dès la dernière année de maternelle, des professeurs plus présents au collège, la systématisation de l'alternance en dernière année de CAP et de bac pro...

Je propose aussi l'instauration d'un droit à la formation pour les chômeurs, qui sera lié à l'obligation pour le chômeur d'accepter de prendre un emploi correspondant à la formation qu'il aura suivie. S'il y a un blocage des syndicats, la réforme sera soumise au référendum.

L'allègement du coût du travail – notamment grâce à la mise en place d'une TVA anti-délocalisation – pour restaurer la compétitivité de notre industrie est un autre chantier crucial.

Enfin, je souhaite réduire de moitié l'immigration : nous ne devons accueillir que les immigrés que nous sommes capables d'intégrer.

L'intégralité des réponses aux questionnaires envoyés par Nicolas DUPONT-AIGNAN, Philippe POUTOU, François HOLLANDE et Nicolas SARKOZY sont disponibles sur notre site internet.

Ces candidats n'ont pas fait parvenir de réponses dans les délais impartis.



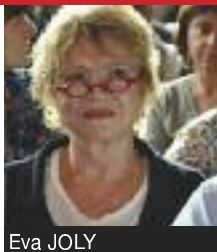
Nathalie ARTHAUD



François BAYROU



Jacques CHEMINADE



Eva JOLY



Marine LE PEN



Jean-Luc MELENCHON

LOGEMENT

COMMENT COMPTEZ-VOUS RÉFORMER L'ALLOCATION LOGEMENT ?

COMMENT COMPTEZ-VOUS ACCROÎTRE L'OFFRE DE LOGEMENTS DISPONIBLES ?



Nicolas
DUPONT-AIGNAN

Le logement est le premier poste budgétaire des ménages, or, les barèmes de ressources sont trop bas, ce qui exclut un grand nombre de bénéficiaires. Mais la véritable réforme porterait moins sur le montant de l'allocation logement que sur celui des loyers qu'il faudrait plafonner.

Accession à la propriété

Je propose de permettre en 5 ans, l'accession à la propriété pour 2 millions de ménages à travers des prêts garantis par l'Etat, et grâce à la vente d'une partie des logements HLM à leurs locataires. Quant à la construc-

tion de logements sociaux qui restent nécessaires pour rattraper notre retard, je préconise de redonner le pouvoir aux maires, au détriment des grands offices publics et sociétés anonymes d'HLM, de façon à construire de petites unités intégrées dans le tissu urbain des villes et non des ghettos.



Philippe
POUTOU

Nous voulons imposer un droit au logement sur le modèle du droit à l'éducation c'est-à-dire celui d'un droit égal et garanti pour tous et toutes.

Pour cela, nous voulons :

Bloquer les loyers. pour aller vers des loyers ne devant pas dépasser 20% du revenu car on ne doit pas perdre sa vie à la gagner !

Appliquer la loi SRU, avec inéligibilité des maires qui refusent de respecter cette loi ;

Arrêter des ventes de logements HLM et renationaliser les sociétés HLM pour créer un service public unique du logement social qui permettra une gestion plus cohérente socialement et écologiquement ;

Construire massivement des logements vraiment sociaux afin de mettre fin à la pénurie de logement qui permet une spéculation profitant aux banques et à quelques grands groupes immobiliers qui font des profits faramineux sur le dos de la grande majorité de la population.

François
HOLLANDE

Je n'accepte pas que cette année la revalorisation des aides ait été plafonnée à 1% par le plan de rigueur ! La sobriété budgétaire ne peut se faire sur le dos des familles modestes. Les aides à la personne seront actualisées chaque année en tenant compte des hausses des loyers. Les charges seront également mieux prises en compte car la facture de chauffage, c'est aussi une dépense incompressible.

2,5 millions de logements

J'ai pris l'engagement de réaliser 2,5 millions de logements sur le quinquennat car notre pays manque cruellement de logements. Mais les logements nouveaux doivent être compatibles avec les revenus des ménages. C'est pourquoi 150 000 logements sociaux seront réalisés par an. Dans chaque opération de logements neufs, la règle des trois tiers s'appliquera : un tiers de logements

sociaux, un tiers de logements en accession sociale à la propriété, un tiers en accession libre car il faut répondre à toute la diversité des besoins et des moyens de nos concitoyens. La loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) sera renforcée : le seuil minimum de logements sociaux sera porté de 20 à 25%, les pénalités seront quintuplées et le Préfet se substituera au maire pour délivrer les permis de construire des opérations de logements sociaux dans les communes qui refusent d'appliquer la loi. Enfin, je libérerai le foncier car le terrain est la matière première du logement. La taxation de la rétention foncière sera par exemple rendue progressive parce qu'il n'est pas juste de s'enrichir en gelant des terrains constructibles. Plus de terrains mis en vente, ce sont davantage d'occasions pour de jeunes ménages d'accéder à la propriété ou tout simplement de se loger.

Nicolas
SARKOZY

Aucune réforme de l'allocation logement n'est envisagée. Il s'agit d'un dispositif de solidarité indispensable, étant donné les dysfonctionnements actuels du marché du logement.

Pour répondre à la crise du logement, nous devons créer un véritable « choc de l'offre » en construisant plus. C'est la seule façon de faire baisser les prix. C'est pourquoi nous avons décidé de majorer de 30% pendant 3 ans les droits à construire.

Cela permettra ainsi de construire rapidement de nouveaux logements. Parallèlement, le principe de la fiscalité sur les plus-values immobilières sur les terrains nus sera inversé afin d'accélérer au lieu de retarder la libération du foncier. Je souhaite également prolonger le plan de cession des terrains de l'État jusqu'à 2016. Ce plan permettra la construction de 130 000 logements grâce à la cession des terrains publics. Je propose également de diviser par deux d'ici cinq ans les droits de mutation sur la résidence principale.

Ces candidats n'ont pas fait parvenir de réponses dans les délais impartis.



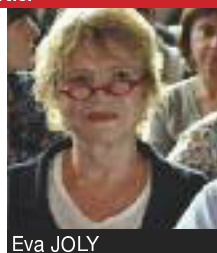
Nathalie ARTHAUD



François BAYROU



Jacques CHEMINADE



Eva JOLY



Marine LE PEN



Jean-Luc MELENCHON



ETHIQUE & POLITIQUE FAMILIALE

POUR CE DOMAINE SPÉCIFIQUE, NOUS AVONS PRÉFÉRÉ
METTRE LES RÉPONSES SOUS FORME DE TABLEAU.



Nicolas
DUPONT-AIGNANFrançois
HOLLANDEPhilippe
POUTOUNicolas
SARKOZY

Allongement du congé postnatal jusqu'à 20 semaines pour le bien de l'enfant et de la mère

POUR

CONTRE

POUR

CONTRE

Allongement du congé maternité à 6 mois

POUR

CONTRE

POUR

CONTRE

Droit de vote au citoyen mineur de 16 ans

CONTRE

CONTRE

NSPP

CONTRE

Droit de vote des étrangers, hors Europe, résidant légalement en France, métropole et Outre-mer, depuis plus de cinq ans, lors des élections locales

CONTRE

POUR

POUR

CONTRE

Droit de vote des étrangers résidant légalement en France, métropole et Outre-mer, depuis plus de cinq ans, lors des élections nationales

CONTRE

CONTRE

POUR

CONTRE

Ouverture du mariage à deux personnes de même sexe

CONTRE

POUR

POUR

CONTRE

Ouverture de l'adoption pour deux personnes de même sexe

CONTRE

POUR

POUR

CONTRE

Adoption monoparentale conditionnée à la présence d'un référent parental de sexe opposé, au plus près de sa parenté biologique, dans l'intérêt supérieur de l'enfant

POUR

CONTRE

CONTRE

CONTRE

Maintien de la règle d'universalité des allocations familiales

OUI

POUR

OUI

POUR

Revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales pour que leur montant compense mieux la charge d'enfant

OUI

POUR

OUI

CONTRE

Maintien du versement des allocations familiales jusqu'aux 20 ans du dernier enfant d'une fratrie

OUI

A ETUDIER

OUI

POUR



RAJEUNIR LA DÉMOCRATIE PRÉPARER LA NOUVELLE CITOYENNETÉ

PAR / **Henri JOYEUX** Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE),
Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, Section éducation, culture, communication

Un nouveau monde est en marche. Des démocraties sont fragilisées par le poids des lobbies financiers. Des dictateurs sont mis à bas par leur peuple opprimé. De nouvelles constitutions se mettent en place. Les jeunes, indignés, s'impatientent. Le revenu pour vivre des familles en France s'amenuise, touche le logement jusqu'au repas de tous les jours.

Une campagne présidentielle doit proposer des réponses aux enjeux du présent et surtout de l'avenir. Les familiaux que nous sommes réfléchissent sur 5 quinquennats et pas uniquement au prochain. Dans vingt-cinq ans, le temps qu'il faut à un enfant né en 2012 pour devenir autonome, les inactifs seront plus nombreux que les actifs. En Europe, on estime la progression des plus de 65 ans dans la population à 22% entre 2000 et 2015, et à 27% entre 2015 et 2030 (chiffres UE 2004). Cette situation inédite provoquée par la « surreprésentation » prévisible des seniors dans le corps électoral des pays développés, et notamment en France, pourrait engendrer d'importantes inégalités entre les différentes strates de la population. Dès lors, ne faut-il pas repenser les contours de la citoyenneté dans la République Française ? (1)

Questions toutes simples non limitatives

La prise en compte politique des jeunes générations est-elle possible ? Le vote à 16 ans serait-il le bon

Le vote à 16 ans serait-il le bon moyen de rééquilibrer politiquement les générations ?

moyen de rééquilibrer politiquement les générations ? Comment éviter les possibles conflits intergénérationnels si les inactifs sont nettement plus nombreux que les actifs et pèsent électoralement davantage ? Le vote blanc doit-il toujours être considéré comme nul ? Le vote des étrangers dépend-il du respect du principe de réciprocité de leur pays d'origine ? Le droit de vote aux élections municipales des résidents étrangers du continent européen rend-il licite le droit de vote des étrangers des continents africain ou asiatique ? Faut-il envisager leur citoyenneté après un certain temps de vie sur notre sol, 3 ans, 5 ans ou plus, pour faciliter leur intégration, liée à la nationalité française ? Faut-il aller jusqu'à la citoyenneté de résidence ou droit de vote local pour tous ?

Un questionnement plus ciblé : redéfinir démocratie, citoyenneté et suffrage universel ?

Le droit de vote selon le principe un homme égale une voix, reste le meilleur moyen de faire fonctionner la démocratie. Or la chute régulière de la participation électorale en France porte atteinte à ce fonctionnement démocratique. Le droit de vote a perdu

de sa valeur et le fossé entre les citoyens et les politiques se creuse.

La citoyenneté, telle qu'elle existe actuellement n'est plus une valeur défendue majoritairement par la société civile. La fragmentation de la société s'accroît entre ceux qui remplissent leur fonction électorale et tous les autres qui n'y participent pas (2). Ne faudrait-il pas réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour un apprentissage de la citoyenneté porteuse de fonction sociale et de paix civile ?

Le suffrage universel, dans sa forme actuelle, est-il performant ?

La citoyenneté a été tardivement donnée en France aux femmes en 1944, aux jeunes dès 18 ans en 1974. Elle a été accordée aux personnes handicapées sous tutelle en 2005 par la loi pour l'égalité des droits et des chances. En 2007 la loi portant réforme de la protection juridique des majeurs, a donné le droit de vote aux personnes sous tutelle, par tuteur familial interposé avec autorisation du juge des tutelles. Un progrès important supprimant la « réduction d'humanité » qui était attachée à ces personnes. Mais le juge est-il vraiment nécessaire pour accorder ce droit de vote, qui est plus par représentation que par procuration ?

Le suffrage universel

Représente « le principe d'expression de la volonté populaire. Il fonde la souveraineté du peuple dans un régime démocratique ». Les jeunes de moins de 18 ans représentent 14,2 millions de personnes soit 22% de la population française en 2010, tandis que les retraités, titulaires du droit de vote représentent 29% de la population et votent à 74%. Légalement, tout se combine pour exclure les jeunes générations de la volonté populaire. A peine 30% des moins de 30 ans ont voté lors des quatre tours de scrutins présidentiel et législatif entre 2007, contre 65% des 60-69 ans.

Or, qui se préoccupe et s'inquiète de la tranche d'âge des 0-18 ans ?

Leurs parents représentent 18 millions de personnes, font vivre 41,8% de la population et payent une large partie des retraites, de la dette et de la dépendance.

Les jeunes avant 18 ans manifestent de plus en plus souvent pour se faire entendre. Des personnalités proposent de donner la citoyenneté dès 16 ans (3) et des jeunes la réclament. En Autriche, la Constitution a donné en 2007 le droit de vote dès 16 ans, ce qui a renforcé l'extrême droite aux élections de 2008 et 2010.

Martin Hirsch appelait en 2009 à une meilleure représentation de la jeunesse par une sorte de vote censitaire selon l'espérance de vie : « Il faut donner autant de voix qu'on a d'années d'espérance de vie. Quelqu'un qui a 40 ans devant lui devrait avoir 40 voix, quand celui qui n'a plus que 5 ans devant lui devrait avoir 5 voix. ». Impossible solution évidemment, mais qui pousse à réfléchir !



L'évolution du suffrage universel est un projet démocratique qui pourrait être largement débattu à l'occasion de la future campagne de l'élection présidentielle de 2012

L'affaiblissement de la démocratie, phénomène inéluctable ?

On sait combien la démobilisation électorale, traduite par un taux d'abstention croissant depuis plus de cinquante ans, est devenue un phénomène préoccupant en France : 69,8% au référendum pour le quinquennat, 59,37% aux dernières européennes, et 53,64% aux Régionales. Les « Itinéraires de citoyenneté », démarche pédagogique innovante pour encourager dans le cadre scolaire une citoyenneté active et participative tout au long de l'année ne suffisent pas.

L'évolution du suffrage universel est un projet démocratique qui pourrait être largement débattu à l'occasion de la future campagne de l'élection présidentielle de 2012 (4). Un nouveau droit prenant en compte les générations futures ne devient-il pas nécessaire face au vieillissement de la population qui donne un pouvoir exorbitant aux inactifs à la dernière phase de leur vie ?

FAUT-IL ABAISSER À 16 ANS L'ÂGE DU DON DE SANG ?

A cette proposition de loi déposée par des sénateurs, Familles de France répond :

« Le don de sang n'est pas fait pour rajeunir la citoyenneté. La prise en compte politique des jeunes générations est-elle possible ? Vingt trois sénateurs proposent d'abaisser le don de sang à 16 ans, alors que la croissance physique et psychique n'est pas vraiment terminée. Leur but : permettre aux adolescents d'entrer pleinement dans la citoyenneté. Une mauvaise idée qui part d'un bon sentiment ! Il y a d'autres façons de stimuler la citoyenneté. »

1 Une France de plus en plus gérontocratique. Dangereuse exclusion politique des jeunes. Grégoire Tirot, Le Monde, 29 décembre 2011, p.17

2 La reconnaissance du vote blanc : un remède à l'excès et à l'abstention. Bruno Gaccio, Libération, novembre 2011

3 Établir le droit de vote à seize ans : (im) pertinence d'une innovation pour rééquilibrer politiquement les générations. Julien Damon. Impertinences 2010. Huit contributions pour penser et agir autrement, Paris, La Documentation française, 2010, pp. 59-70.

4 « L'avenir de la jeunesse, sujet majeur pour la présidentielle 2012 », Le Monde du 1er octobre 2010 et « La solidarité entre les générations menacée », Le Monde du 28 octobre 2010